

L'Armée prend en otages les membres du HCR

Les Mécontents de Bukavu

Au Sud-Kivu, la démarche combinée de la Société civile, partis politiques et Aneza n'a pas rencontré l'assentiment de certains hommes d'affaires locaux mécontents de voir le taux de change de dollar s'écrouler après cette prise de position. En effet, la paie des militaires au Sud-Kivu s'était déroulée sans heurt. Les ONG et l'Aneza devaient collecter auprès des tiers plus de 616 milliards en d'autres coupures que celle de 5 millions. C'est pourquoi, ces hommes d'affaires-là n'ont pas hésité à faire porter le chapeau du "crash" à quelques commerçants honnêtes et à certaines familles politiques locales du pays. La tendance à la baisse du prix du carburant est une bonne indication. Il y a lieu également d'épingler les affirmations de M. Biringanine de l'UDPS, lesquelles sont contenues dans un message adressé aux compatriotes du Sud-Kivu (lire l'encadré en page 11).

La guéguerre autour de 5 millions de Z

On se souviendra que le Premier ministre M. Etienne Tshisekedi wa Mulumba dans un décret avait démonétisé cette coupure au moment où le Chef de l'Etat, le maréchal Mobutu Sese Seko s'engageait, avec le Collège des secrétaires généraux dans une autre voie ! Ce billet est devenu le cheval de bataille ou le cheval de Troie de la classe politique (lire éditorial). Principalement pour le Chef de l'Etat et le Premier ministre. Ainsi, la coupure de 5 millions continue à être le symbole de la crise politique actuelle. Il se révèle que ceux qui l'utilisent sont pour le statu quo. Tandis que son refus vous range dans le camp du changement ! Le dernier élément cette crise est le siège par l'Armée du Palais du peuple, le 24 février dernier. Plus de 600 personnes dont 400 membres du Haut conseil de la République, quelques confédérations

et personnel d'appoint ont été séquestrés pendant plus de 48 heures par les militaires accompagnés de leurs épouses. Ces derniers tenaient à forcer la main aux Conseillers de la République pour un examen de l'utilisation du billet contesté !

L'Armée au coeur de la bataille

Dans leur démarche qui frisait un acte de terrorisme, les bidasses étaient soutenues par le Haut commandement des Faz et principalement par le nouveau chef d'Etat-major, le général d'armée Eluki Monga Ahundu. Faut-il l'avouer, la stratégie menée par le Haut commandement afin de s'impliquer dans la bataille pour l'acceptation de la coupure de 5 millions de zaïres n'était ni plus ni moins, un piège qui desservait les initiateurs !

En effet, comment expliquer que le refus de l'Armée de reconnaître, dans un memorandum, l'Acte de Transition et recourir pour arbitrage à un organe légitimé par cette même loi fondamentale ?

En allant bivouaquer devant le Palais du peuple pour réclamer du HCR la reconnaissance de la coupure de 5 millions de zaïres comme billet ayant cours légal au Zaïre, l'Armée est tombée dans un piège qu'elle avait, elle-même tendue, à la classe politique.

Mettre au pas tous les organes

Au lieu de mettre au pas tous les 3 organes de la Transition, l'Armée s'est contentée d'ignorer le Premier ministre et de menacer le HCR ; tout en proclamant sa fidélité au Président de la République. Qui, estime le Haut-commandement n'a pas encore signé l'Acte de Transition. Cependant, la manifestation devant le Palais du peuple est sans doute une reconnaissance tacite de la légitimité du HCR, comme organe de transition. Tout comme les deux autres organes régis par le même Acte : la Présidence

et la Primature. Trois organes incarnés par Mobutu pour la Présidence, Mgr Monsengwo pour le HCR et Tshisekedi pour la Primature.

Les bidasses ont démontré par l'absurde que la démonétisation du 1er décembre 1992 au Palais du peuple demeure un acte légal et que les autres mesures présidentielles prises à ce sujet sont restées sans effet. Et que la remise en circulation de la coupure de 5 millions de zaïres relève des prérogatives du gouvernement conformément à l'Acte de Transition.

Mbandaka hypothèque

Ainsi donc, le siège du Palais du peuple risque d'hypothéquer la Table ronde où l'on va retrouver toute la classe politique en vue de résoudre la crise. Echaudés, les Conseillers de la République et les leaders politiques ont difficile à oublier l'équipée qui avait suivi la séquestration. Laquelle équipée s'était déroulée aux abords de la résidence de Mgr Monsengwo où les grenades lacrymogènes ont été lancées sur les visiteurs du Prélat. Qui, lui-même avait échappé à un attentat 48 heures plus tôt.

La classe politique échaudée

Le faux bond du HCR au rendez-vous manqué de Kinshasa entre cet organe de transition et le président Mobutu était prévisible. Malgré que le Chef de l'Etat ait fait le déplacement de Kinshasa, car Mbandaka devenait un nid d'aigles à cause de la séquestration des conseillers de la République et de la tentative d'assassinat de Mgr Monsengwo.

Le HCR et son président ne pouvaient garantir la tenue de la table ronde. Puisqu'elle était piégée par les militaires et principalement le Haut commandement. L'Assemblée de la transition exigea donc de Mobutu un désaveu public de ceux qui sont à la tête de l'Armée. Laquelle armée devait renoncer aux actes de terrorisme qui

insécurisent. Se désolidariser avec les personnes qu'il venait à peiner de nommer serait, pour le maréchal-président, un geste de reniement de soi-même.

Pour toute réponse, M. Mobutu prendra note de ce rendez-vous manqué avec le bureau du HCR et poursuivra ses contacts avec les plates-formes politiques puisque, dira son porte-parole, le professeur Kabuya Lumuna, "le Chef de l'Etat est descendu à Kinshasa pour l'installation d'un gouvernement d'union nationale."

En convoquant la table ronde, Mgr Monsengwo sait qu'il va dans un premier temps casser le bras de fer qui oppose Mobutu à Tshisekedi. Que veut le premier ? Que peut le second ? Est-ce que l'archevêque de Kisangani réussira-t-il là où personne n'a encore obtenu un résultat positif ? Son rôle de sapeur-pompier et sa stratégie de "petit pas" ont ramené un peu d'espoir sur l'ensemble de la population lassée de cette querelle oiseuse et interminable entre Mobutu et Tshisekedi. Que le HCR et les 15 plates-formes politiques ont renvoyé dos-à-dos pour une cohabitation forcée ! Mbandaka où peut être Kinshasa, l'essentiel est de mettre sur le tapis le dossier de la crise.

Sauver la démocratie

A la table ronde, les protagonistes reviennent à la case du départ au plus fort d'un feuilleton de la crise sans fin. Pourtant Mgr Monsengwo demeure optimiste et veut coûte que coûte sauver la démocratie en balbutiement. Il tient à ce remariage d'un couple infertile qui ne veut pas se regarder dans les yeux ! Et le dernier tango d'une réconciliation peut surprendre. A condition ...

Une tâche difficile

Il faut aller par étape. Puisque les exigences de la Mouvement et celles de l'Union sacrée sont quasiment inconciliables.

Pour Mobutu et sa mouvance il faut :

- harmoniser les textes de la Transition.
- écarter Tshisekedi pour que le HCR vote un autre Premier ministre, capable de collaborer avec le Chef de l'Etat.
- former un gouvernement où chaque plate-forme est représentée.
- aller aux élections.

Pour l'Union sacrée radicale, son

- Porte-parole
- exige la révision des critères de représentativité, dont le taux est de 42 % au HCR. Elle refuse, donc, les quotas de 2 personnes lui octroyés.
- estime que la rencontre demeure informelle.
- soutient qu'il n'est pas question d'une quelconque révision de l'Acte de transition ni d'un profond remaniement.
- On complète l'actuel cabinet du Premier ministre Tshisekedi, c'est tout ! La tâche de Mgr Monsengwo n'est pas du tout facile. Mais la concertation doit s'opérer par étape.

La première : que toutes les parties en conflit se mettent d'accord sur l'ordre du jour et le lieu de rencontre. Il faudra insister sur la présence de MM Mobutu et Tshisekedi, sans oublier les "poids lourds" de la politique zaïroise !

Deuxième étape : cerner les sujets des discussions et identifier un modérateur qui ne pourrait être que Mgr Monsengwo ! Inventorier les points des divergences et convergences de façon à favoriser des derniers. Troisièmement : décrire le profil des personnalités qui vont faire parti du cabinet de "large union nationale" et définir les objectifs immédiats du gouvernement. Qui doivent concorder aux aspirations de la CNS.

Enfin, évaluer les éléments du blocage dont l'imbricatio constitutionnel. Voilà le schéma théorique de la rencontre. Reste la stratégie, les arrières-pensées, les ambiguïtés et les intérêts fondamentaux de chaque camps. Reste également le point de rupture entre les 2 hommes si pas entre les deux camps qu'il faut identifier et éviter. C'est là où les "poids lourds" de la classe politique pourront aider Mgr Monsengwo à défaire le noeud gordien !

Eyenga Sana

Me Ilunga Muteba: "Les ordonnances de Mobutu sont des actes inconstitutionnels"

Le Chef de l'Etat a signé dernièrement plusieurs ordonnances dont celle révoquant le Premier ministre Tshisekedi. JUA a demandé à un juriste, Me Ilunga, son avis au sujet des actes du Président Mobutu du fait que la Cour suprême de justice reconnaît "l'Acte de transition" comme la seule loi fondamentale à partir de l'examen d'une plainte des "Témoins de Jéhovah". Voici l'avis juridique de Me Ilunga.

La Cour suprême de justice ayant reconnu l'Acte portant dispositions constitutionnelles relatives à la période de transition comme la seule loi fondamentale qui régit le Zaïre, lorsqu'il sera examiné la plainte de haute trahison portée contre le Premier ministre Etienne Tshisekedi par ordonnance présidentielle signée sur base de la constitution abrogée, n'y a-t-il pas risque que l'acte (ordonnance) d'accusation soit considéré comme nul.

La réponse ne peut être

qu'affirmative, non seulement en ce qui concerne l'ordonnance dont question ci-haut mais également pour toutes les ordonnances et autres actes réglementaires signés sur base de la même constitution par le Président de la République, ou par les autres autorités centrales comme les secrétaires généraux, etc...

C'est d'ailleurs de cette manière que le Haut conseil de la République et M. Tshisekedi ont vu les choses lorsqu'ils ont déclaré que les

ordonnances du Chef de l'Etat sont irrecevables et sans objet.

Certes il appartient au Premier ministre et les autres autorités intéressées d'attaquer ces actes devant la Cour suprême de justice en vue d'obtenir leur annulation pour cause d'inconstitutionnalité. Une telle action sera reçue et dite fondée.

Il reste néanmoins une formalité judiciaire à remplir : les actes administratifs anticonstitutionnels ne sont pas de plein droit nuls car leur nullité doit être constatée par une décision judiciaire.

C'est pourquoi le Parquet général de la République agissant dans l'intérêt de la loi, ou toute personne intéressée, doivent introduire une requête en annulation de ces actes pour cause d'inconstitutionnalité.

Faustin Birindwa aurait quitté l'UDPS

Selon une radio périphérique, M. Faustin Birindwa, l'un des leaders historiques de l'UDPS, vient de quitter cette formation politique qui incarne l'opposition radicale au Zaïre. Ce départ, s'il s'avérait vrai, entraînerait une déchirante révision des données sur l'échiquier politique du pays et principalement au Sud-Kivu, fief politique du partant.

En effet, M. Birindwa, qui a toujours évolué contre vents et marées pendant des moments difficiles de l'implantation de l'UDPS, incarne une certaine aspiration démocratique indéfectible face à la dictature qui a prévalu pendant un quart de siècle au Zaïre. Au Sud-Kivu, il ne cesse de drainer des masses de combattants à la cause de l'UDPS et était le porte-étendard du changement dans la région.

Son départ risque d'entraîner de nombreuses défections susceptibles de refroidir l'élan révolutionnaire mené par ceux qui

se réclament de ce leader du Sud-Kivu. Cette fissure profonde est sans doute le prélude d'une prochaine crise au sein de l'UDPS/Sud-Kivu et pourquoi pas au niveau national. La base peut faire défection en ne se reconnaissant pas à travers son sommet.

Abordé à ce sujet, l'un des témoins de l'UDPS, M. Biringanine, membre du comité national de ce parti, s'est réservé de commenter abondamment ce départ en attendant de plus amples informations de la part de son organisation au niveau national. Il n'a pas manqué toutefois d'appeler les combattants de l'UDPS au calme en leur rappelant que les enjeux politiques du moment exigent prudence et sagesse. Aussi a-t-il ajouté qu'un parti politique est une institution qui ne peut être gérée que suivant les lois et règles préétablies, et les membres sont des hommes.